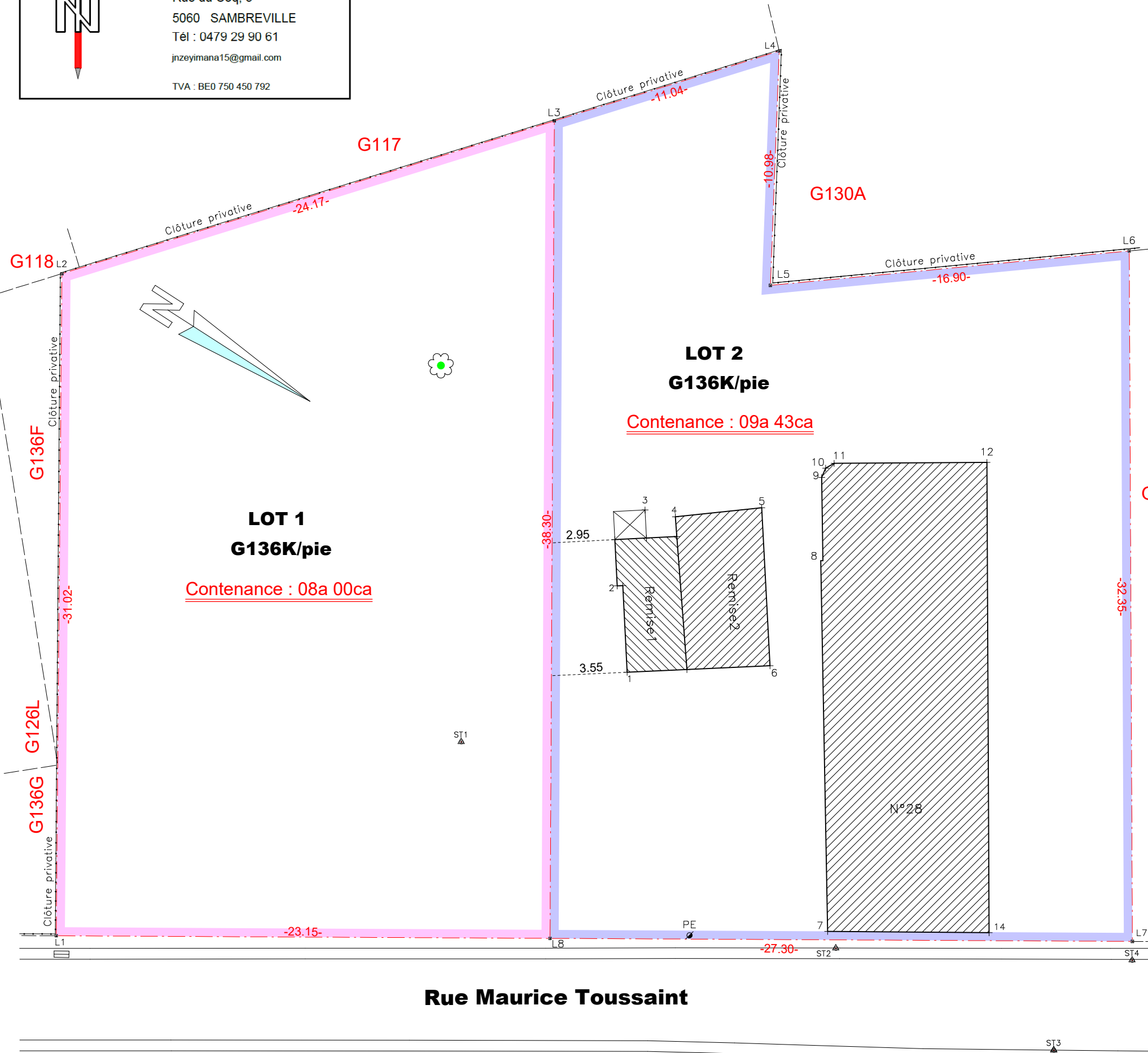


Joachim NZEYIMANA
Géomètre-Expert

Rue du Coq, 3
5060 SAMBREVILLE
Tél : 0479 29 90 61
jnzeyimana15@gmail.com

TVA : BE0 750 450 792



Liste de points en coordonnées

N°	X	Y	Nature
1	207.78	203.26	Coin bâtiment
2	207.32	207.30	Coin bâtiment
3	208.62	210.86	Coin bâtiment
4	210.04	210.54	Coin bâtiment
5	214.09	210.97	Coin bâtiment
6	214.48	203.56	Coin bâtiment
7	217.18	191.11	Coin bâtiment
8	216.86	208.48	Coin bâtiment
9	216.90	212.39	Coin bâtiment
10	217.09	212.81	Courbe bâtiment
11	217.48	213.04	Coin bâtiment
12	224.65	213.09	Coin bâtiment
14	224.74	191.06	Coin bâtiment
L1	181.02	190.91	Borne existante
L2	181.28	221.93	Borne existante
L3	204.37	229.09	Nouvelle borne
L4	214.91	232.36	Borne existante
L5	214.50	221.38	Borne existante
L6	231.32	223.00	Borne existante
L7	231.47	190.65	Borne existante
L8	204.17	190.79	Nouvelle borne

PROCES-VERBAL DE MESURAGE ET DE DIVISION

L'an deux mille vingt-quatre, le

Je soussigné Joachim NZEYIMANA, géomètre-expert, assermenté auprès du Tribunal de Première Instance séant à MONS, inscrit au conseil fédéral des géomètres-experts (geo040777) et dont les bureaux sont situés à SAMBREVILLE (Tamines), rue du Coq n°3.

Déclare :

- Avoir divisé la parcelle cadastrée ou l'ayant été : FLOREFFE - 1ère Division/FLOREFFE, section G n°136K en lots 1 & 2 ;
- Avoir mesuré le lot 1, polygone L1-L2-L3-L8-L1; contenance : 08a 00ca.
- Avoir mesuré le lot 2, polygone L8-L3-L4-L5-L6-L7-L8 ; contenance : 9a 43ca.

Les éléments de délimitation sont repris au plan et dans les tableaux des points en coordonnées.

En foi de quoi, j'ai dressé et signé le présent procès-verbal de mesurage et de division, date que ci-dessus.

Joachim NZEYIMANA